

Fiche n° 10 Comment faire la déclaration de candidature ?

Cf article 19 de la loi n°2013 – 659 du 22 07 2013 et art 2 du décret à venir

- Une déclaration de candidature doit être faite pour chaque candidat ou liste de candidats
- Elle est rédigée sur papier libre, éventuellement accompagnée du mandat donné par le candidat au déposant*
- Elle est déposée auprès de **l'ambassade ou du poste consulaire chef-lieu de la circonscription électorale**
- **Entre le 10 et le 16 mars à 18 heures (date limite).**
- Au moment du dépôt un récépissé provisoire de déclaration est délivré. Si la déclaration de candidature est jugée conforme, un récépissé définitif est délivré dans les 4 jours.

1. Cas des circonscriptions électorales où un siège unique est à pourvoir

- Le candidat et son remplaçant doivent être de sexe différent
- La déclaration de candidature est faite par le candidat, son remplaçant ou un représentant du candidat spécialement mandaté par lui*.
- Elle comporte :
 - le nom, les prénoms
 - le sexe
 - la date et le lieu de naissance
 - le domicile
 - la profession
 - la LEC sur laquelle est inscrit le candidat
 - la **signature**

du candidat et de son remplaçant

Un exemple :

Circonscription électorale de xxxxx
Election des conseillers consulaires, 25 mai 2014

Déclaration de candidature

Candidat : **Tartempion Isidorine**
 Sexe féminin
 né le 35 pluviose 1990 à Trifouillis les oies
 domicile 6 rue du XXVII novembre, KYBFRXW
 Profession : Militant
 Inscrit sur la LEC de :
 Signature : **TI**

Remplaçant : **Machin Napoléon**
 Sexe masculin
 Né le
 Domicile...
 Profession...
 Inscrit sur la LEC de :
 Signature : **MN**

Attention :

1. le candidat et son remplaçant **doivent être inscrits sur la LEC** de la circonscription
2. nul ne peut être à la fois candidat et remplaçant d'un autre candidat, ni figurer en qualité de remplaçant sur plusieurs déclarations de candidature.

2. Cas des circonscriptions électorales où plus d'un siège est à pourvoir

2.1 Si le nombre d'inscrits dans la circonscription électorale est inférieur à 20 000 (< 20 000)

La liste doit comprendre un nombre de candidats égal à :

nombre de sièges de conseillers consulaires à pourvoir + 3

2.2 Si le nombre d'inscrits dans la circonscription électorale est supérieur ou égal à 20 000

alors, en plus des conseillers consulaires, seront élus des délégués consulaires.

La liste doit comprendre un nombre de candidats égal à :

nombre de conseillers consulaires à élire + nombre de délégués consulaires à élire + 5

De plus :

- La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
- La déclaration de candidature est faite **collectivement pour chaque liste par le candidat tête de liste** ou par un représentant spécialement mandaté par lui*.
- La déclaration de candidature indique expressément :
 1. le titre de la liste
 2. - le nom, les prénoms,
 - le sexe,
 - la date et le lieu de naissance,
 - le domicile
 - la profession
 - la LEC sur laquelle est inscrit le candidat
 - la **signature**
 3. L'ordre de présentation des candidats

(cf modèle ci-dessous)

de tous les candidats

Attention : Lors du dépôt de la déclaration de candidatures, la liste doit être **accompagnée de l'ensemble des mandats des candidats qui y figurent** : en effet, chaque personne dont le nom figure sur la liste doit certifier qu'elle est d'accord pour figurer sur cette liste et qu'elle donne mandat au premier de la liste pour déposer la déclaration de candidature collective.

(Cf ci-dessous modèle de mandat)

Rappel :

1. Toutes les personnes figurant sur la liste **doivent être inscrits sur la LEC** de la circonscription électorale.
2. Nul ne peut être candidat sur plusieurs listes.

Exemple

Circonscription électorale de xxxxx
Election des conseillers consulaires, 25 mai 2014
(éventuellement : « et des délégués consulaires »)

Déclaration de candidatures de la liste intitulée :
« Tous ensemble, unis et solidaires »

Candidat n° 1 : **Tartempion Isidorine**
Sexe féminin
né le 35 pluviôse 1990 à Trifouillis les oies
domicile 6 rue du XXVII novembre,
KYBFRXW
Profession : Militant
Inscrit sur la LEC de :
Signature : **TI**

Candidat n° 2 : **Machin Napoléon**
Sexe masculin
Né le
Domicile...
Profession...
Inscrit sur la LEC de :
Signature **MN**

Candidat n° 3 : **XXXX gggg**
Sexe mféminin
Né le
Domicile...
Profession...
Inscrit sur la LEC de :
Signature

Etc

Exemple de mandat : à faire sur papier libre

« Je soussigné, Machin Napoléon, né le ... à ... , domicilié à ... , profession.....,
Certifie que je suis d'accord pour figurer comme candidat en position
n° 2 sur la liste « Tous ensemble, unis et solidaires » présentée en vue de
l'élection des conseillers consulaires de la circonscription électorale de xxx,
le 25 mai 2014
Et donne mandat à madame Tartempion Isidorine, tête de liste pour
déclarer collectivement candidature au nom de cette liste. »
A , le
NG

** Quand le candidat (cas des circonscriptions à un siège) ou le candidat tête de liste ne peuvent se déplacer personnellement pour déposer la(les) candidature(s), ils peuvent désigner une autre personne pour le faire à leur place : il suffit de rédiger sur papier libre un « mandat » c'est-à-dire une lettre disant que le candidat donne mandat à telle personne pour accomplir en son nom et place le dépôt de la liste et toute autre opération liée au processus électoral quand le candidat en sera empêché.*

